

**916.443.102.1**

**Ordonnance de l'OSAV  
instituant des mesures destinées à prévenir l'introduction  
en Suisse de l'influenza aviaire présente dans certains Etats  
membres de l'Union européenne**

du 21 novembre 2016 (Etat le 3 décembre 2016)

---

*L'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV),  
vu l'art. 24, al. 3, let. a, de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1966 sur les épizooties<sup>1</sup>,  
vu l'art. 5, al. 4, de l'ordonnance du 18 novembre 2015 réglant les échanges  
d'importation, de transit et d'exportation d'animaux et de produits animaux avec les  
Etats membres de l'UE, l'Islande et la Norvège<sup>2</sup>,*

*arrête:*

**Art. 1** But et objet

<sup>1</sup> La présente ordonnance vise à prévenir l'introduction de l'influenza aviaire en Suisse.

<sup>2</sup> Elle régleme l'importation de volailles vivantes, de volailles prêtes à pondre, de poussins d'un jour, d'œufs à couver, de viande de volaille et d'œufs de table en provenance de certains Etats membres de l'Union européenne.

**Art. 2** Importation de volailles vivantes, de volailles prêtes à pondre,  
de poussins d'un jour et d'œufs à couver

L'importation de volailles vivantes, de volailles prêtes à pondre, de poussins d'un jour et d'œufs à couver en provenance des zones de protection et de surveillance figurant en annexe est interdite.

**Art. 3** Importation de viande de volaille

L'importation de viande de volaille en provenance des zones de protection figurant en annexe est interdite, sauf si la viande a été soumise au traitement thermique prévu dans la directive 2002/99/CE<sup>3</sup>.

RO 2016 3883

<sup>1</sup> RS 916.40

<sup>2</sup> RS 916.443.11

<sup>3</sup> Directive 2002/99/CE du Conseil du 16 décembre 2002 fixant les règles de police sanitaire régissant la production, la transformation, la distribution et l'introduction des produits d'origine animale destinés à la consommation humaine, JO L 18 du 23.1.2003, p. 11; modifiée en dernier lieu par le règlement (UE) 2016/429, JO L 84 du 31.3.2016, p. 1.

**Art. 4** Importation d'œufs de table

<sup>1</sup> L'importation d'œufs de table en provenance des zones de protection et de surveillance figurant en annexe est interdite.

<sup>2</sup> Sont admises les importations d'œufs de table qui:

- a. proviennent des zones de protection, si l'importateur peut établir que les conditions posées à l'art. 26, par. 2, de la directive 2005/94/CE<sup>4</sup> sont remplies;
- b. proviennent des zones de surveillance, si l'importateur peut établir que les conditions posées à l'art. 30, let. c, ch. v et vi, de la directive 2005/94/CE sont remplies.

**Art. 5** Abrogation d'un autre acte

L'ordonnance de l'OSAV du 14 novembre 2016 instituant des mesures destinées à prévenir l'introduction en Suisse de la peste aviaire en provenance de Hongrie est abrogée<sup>5</sup>.

**Art. 6** Entrée en vigueur

La présente ordonnance entre en vigueur le 22 novembre 2016.

<sup>4</sup> Directive 2005/94/CE du Conseil du 20 décembre 2005 concernant des mesures communautaires de lutte contre l'influenza aviaire et abrogeant la directive 92/40/CEE, JO L 10 du 14.1.2006, p. 16; modifiée en dernier lieu par le règlement (UE) 2016/429, JO L 84 du 31.3.2016, p. 1.

<sup>5</sup> [RO 2016 3877]

## Zones de protection et zones de surveillance dans les Etats membres et territoires de l'UE concernés

### 1 Allemagne

#### 1.1 Zones de protection

Ont été désignés «zones de protection» les territoires allemands suivants:

Code (si disponible)	Territoire	Est zone de protection jusqu'au
	<b>Arrondissement de Schleswig-Flensburg:</b>	5.12.2016
	À partir du quartier de Triangel, commune de Nübel, direction Nord sur la Schleswigerstrasse, jusqu'à la limite entre les communes de Nübel et de Tolk, le long de cette limite jusqu'à la Schleswigerstrasse, à l'Est du quartier Wellspang jusqu'à la limite de la commune de Böklund, le long de cette limite au Sud jusqu'à la Kattbekerstrasse, à gauche jusqu'à la Hans-Christophersen-Allee, puis à droite le long de celle-ci, le long des routes de Bellig et de Struxdorf, jusqu'à la limite entre les communes de Struxdorf et de Böel, le long de cette limite en direction du Sud jusqu'au quartier Boholzau, à droite sur la limite entre les communes de Struxdorf et de Twedt jusqu'à la Boholzstrasse, puis à gauche le long de celle-ci en direction de Boholzau et Buschau jusqu'au quartier du Buschau, à gauche sur Buschau, puis à droite sur Buschau, puis aussitôt de nouveau à gauche sur Lücke jusqu'à la route B 201, puis à droite en direction du Sud sur Hökerberg à gauche, puis sur Osterholz jusqu'à la place de sport, puis à droite sur la route de jonction avec la Friedenstalstrasse, puis à gauche jusqu'à la limite entre les communes de Loit et de Steinfeld, sur cette limite jusqu'à la limite entre les communes de Taarstedt et d'Ulsnis, à droite sur cette limite, puis sur la limite entre les communes de Taarstedt/Goltoft, Taarstedt/Brodersby et Taarstedt/Schaalby jusqu'à Heerweg, puis à gauche dans Heerweg jusqu'à la route principale, puis à droite sur la route principale jusqu'à la route de Raiffeisen, puis à droite sur la route de Raiffeisen jusqu'à la route B 201, puis à gauche sur la route B 201 jusqu'au quartier de Triangel.	

<sup>6</sup> Nouvelle teneur selon le ch. I de l'O de l'OSAV du 2 déc. 2016, en vigueur depuis le 3 déc. 2016 (RO 2016 4203).

Code (si disponible)	Territoire	Est zone de protection jusqu'au
	<b>Ville de Lübeck:</b>	5.12.2016
	Depuis la limite de l'arrondissement suivre le Sonnerbergsredden jusqu'au parking du bois du Waldhus, en direction du Waldhusener Weg, puis suivre celui-ci jusqu'à la route B 75, puis continuer sur celle-ci vers la Solmitzstrasse, puis de la Dummerdorferstrasse sur le Neunteilsredden jusqu'au Dummersbarmredden, lequel débouche sur le Trave, suivre le long du Trave en direction du Pötenitzer Wiek, traverser la route en direction de la baie de Lübeck, suivre la limite du Land et traverser en direction de la promenade du bord de mer, puis suivre la Bertlingstrasse, les routes de Godewind et de Fahrenberg, puis celles de Steenkamp et de Rödsaal, le Timmendorfer Weg en direction de la route B 76, traverser celle-ci et suivre la route de Bollbrügg le long de limite de l'arrondissement du Holstein-de-l'Est jusqu'à Sonnenbergsredden.	
	<b>Arrondissement du Holstein-de-l'Est</b>	5.12.2016
	Dans la commune de Ratekau la région délimitée comme suit : suivre la Travemünderstrasse jusqu'à la limite de l'arrondissement avec la ville de Lübeck; à partir de la limite de l'arrondissement dans le quartier de Kreuzkamp, suivre l'Offendorferstrasse, puis prendre en direction du Nord le Sonnenbergsredden et la route K 15. Avant Warnsdorf, suivre le cours d'eau jusqu'au Schloss Warnsdorf suivre la la Schlossstrasse et la Niendorferstrasse jusqu'à la Travemünderstrasse.	
17498	Dans la commune de Mesekenhagen les quartiers suivants: Mesekenhagen, Frätow, Gristow, Kalkvitz, Klein Karrendorf, Kowall.	12.12.2016
17498	Dans la commune de <b>Wackerow</b> les quartiers suivants: Gross Kieshof, Gross Kieshof Ausbau et Klein Kieshof.	12.12.2016
17498	Dans la commune de <b>Neuenkirchen</b> le quartier de Oldenhagen.	12.12.2016
17509	Dans la commune de <b>Neu Boltenhagen</b> les quartiers suivants: Neu Boltenhagen, Karbow, Lodmannshagen.	12.12.2016
17509	Dans la commune de <b>Kemnitz</b> le quartier de Rappenhagen.	12.12.2016
17509	Dans la commune de <b>Katzow</b> le quartier de Kühlenhagen.	12.12.2016
18314	Dans la commune de <b>Kenz-Küstrow</b> les quartiers suivants: Dabitz, Küstrow, Zipke.	10.12.2016
18356	La ville de <b>Barth</b> y compris les quartiers suivants: Tannen-	10.12.2016

Code (si disponible)	Territoire	Est zone de protection jusqu'au
	heim, Glöwitz sans le quartier de Planitz.	
18519	Dans la commune de <b>Sundhagen</b> le quartier de Jager.	12.12.2016
18519	Dans la commune de <b>Sundhagen</b> les quartiers suivants: Mannhagen, Wilmshagen, Hildebrandshagen, Altenhagen, Klein Behnkenhagen, Behnkendorf, Groß Behnkenhagen, Engelswacht, Miltzow, Klein Miltzow, Reinkenhausen, Hanhagen	10.12.2016
18546	Dans la ville de <b>Sassnitz</b> les quartiers suivants: Sassnitz, Dargast, Werder, Buddenhagen.	10.12.2016
18551	Dans la commune de <b>Sagard</b> : le Lac près de la carrière de craie au nord de Dargast.	10.12.2016

## 1.2 Zones de surveillance

Ont été désignés «zones de surveillance» les territoires allemands suivants:

Code (si disponible)	Territoire	Est zone de surveillance jusqu'au
	<b>Arrondissement de Schleswig-Flensburg:</b> Suivre la limite extérieure de la commune de Schleswig, puis celle de Lürschau, d'Idstedt, de Stolk, de Klappholz, de Havetoft, puis la limite supérieure de la commune de Mittelangeln et de Mohrkirch, puis la limite extérieure de Saustrup, celle de Wagersrott, de Dollrottfeld, de Boren jusqu'à la limite de l'arrondissement, et la limite de l'arrondissement jusqu'à:	14.12.2016
	<b>l'arrondissement de Rendsburg-Eckernförde:</b> Commune de <b>Kosel</b> : le territoire entier de la commune. Commune de Rieseby Limite administrative de Rieseby, plus au Sud le long de la limite administrative de Kosel jusqu'à la limite de l'arrondissement.	
	<b>Arrondissement de Schleswig-Flensburg:</b> Le long de la limite Sud de la commune de Borgwedel, puis sur la limite inférieure de la commune de Fahrtdorf jusqu'à la limite de la commune de Schleswig.	

Code (si disponible)	Territoire	Est zone de surveillance jusqu'au
	<b>Ville de Lübeck:</b>	14.12.2016
	Depuis la limite de l'arrondissement suivre la voie maritime par le port aux pétroles, puis le Trave, le prolongement du Sandberg, traverser la route B 75 en direction de Heiligen-Geist Kamp, puis suivre l'Arnimstrasse et la Edelsteinstrasse, sur le Heiweg direction Wesloer Tannen ou Brandenbaumer Tannen, le long de la limite du <i>Land</i> , traverser la route, suivre la rive jusqu'à la limite de l'arrondissement du Holstein-de-l'Est, puis le long de la limite de l'arrondissement jusqu'au port aux pétroles.	
	<b>Arrondissement du Holstein-de-l'Est:</b>	14.12.2016
	Les communes de Ratekau, Bad Schwartau et Timmendorfer Strand ainsi que la région de la commune Scharbeutz définie comme suit: depuis la route Bövelstredder, suivre le tracé de la route L 102 jusqu'à la route B 76, puis celle-ci jusqu'au bord de mer, et continuer jusqu'à la limite de la commune Timmendorfer Strand.	
23923	Dans la commune de <b>Selmsdorf</b> , les lieux-dits et quartiers suivants: Hof Selmsdorf, Selmsdorf, Lauen, Sülsdorf, Teschow, Zarnewan.	14.12.2016
23923	Dans la commune de <b>Lüdersdorf</b> , le lieu-dit Palingen.	14.12.2016
23923	Dans la commune de <b>Schönberg</b> , le lieu-dit Kleinfeld.	14.12.2016
23942	Dans la commune de <b>Dassow</b> , les lieux-dits et quartiers de Barendorf et de Benckendorf.	14.12.2016
17438	La ville de <b>Wolgast</b> et les quartiers suivants: Buddenhagen, Hohendorf, Pritzier, Schlaense, Tannenkamp.	21.12.2016
17489	Dans la ville hanséatique de <b>Greifswald</b> , les quartiers suivants: de Fettenvorstadt, Fleischervorstadt, Industriegebiet, Innenstadt, Nördliche Mühlenvorstadt, Obstbaumsiedlung, Ostseevierviertel, Schönwalde II, Stadtrandsiedlung, Steinbeckervorstadt, südliche Mühlenstadt.	21.12.2016
17491	Dans la ville hanséatique de <b>Greifswald</b> les quartiers suivants: Schönwalde I, Südstadt.	21.12.2016
17493	Dans la ville hanséatique de <b>Greifswald</b> les quartiers suivants: Friedrichshagen, Ladebow, Insel Koos, Ostseevierviertel, Riems, Wieck, Eldena.	21.12.2016
17495	Dans la commune de <b>Groß Kiesow</b> les quartiers suivants: Kessin, Krebsow, Schlagtow, Schlagtow Meierei.	21.12.2016
17495	Dans la commune de <b>Karlsburg</b> les quartiers suivants:	21.12.2016

Code (si disponible)	Territoire	Est zone de surveillance jusqu'au
	Moeckow, Zarnekow.	
17495	Dans la commune de <b>Lühmannsdorf</b> les quartiers suivants: Lühmannsdorf, Brüssow, Giesekehagen, Jagdkrug.	21.12.2016
17495	Dans la commune de <b>Wrangelsburg</b> les quartiers suivants: Wrangelsburg, Gladrow.	21.12.2016
17495	Dans la commune de <b>Züssow</b> le quartier de Züssow.	21.12.2016
17498	Dans la commune de <b>Neuenkirchen</b> les quartiers suivants: Neuenkirchen, Oldenhagen, Wampen.	21.12.2016
17498	Dans la commune de <b>Wackerow</b> les quartiers suivants: Wackerow, Dreizehnhausen, Gross Petershagen, Immenhorst, Jarmshagen, Klein Petershagen, Steffenshagen.	21.12.2016
17498	Dans la commune de <b>Hinrichshagen</b> les quartiers suivants: Hinrichshagen, Feldsiedlung, Heimsiedlung, Chausseesiedlung, Hinrichshagen Hof I und II, Neu Ungnade.	21.12.2016
17498	Dans la commune de <b>Mesekenhagen</b> le quartier de Broock.	21.12.2016
17498	Dans la commune de <b>Levenhagen</b> les quartiers suivants: Levenhagen, Alt Ungnade, Boltenhagen, Heilgeisthof.	21.12.2016
17498	Dans la commune de <b>Diedrichshagen</b> les quartiers suivants: Diedrichshagen, Guest.	21.12.2016
17509	Dans la commune de <b>Brünzow</b> les quartiers suivants: Brünzow, Klein Ernthof, Kräpelin, Stielow, Stielow Siedlung, Vierow.	21.12.2016
17509	Dans la commune de <b>Hanshagen</b> le quartier de Hanshagen.	21.12.2016
17509	Dans la commune de <b>Katzow</b> les quartiers suivants: Katzow, Netzeband.	21.12.2016
17509	Dans la commune de <b>Kemnitz</b> les quartiers suivants: Kemnitz, Kemnitzerhagen, Kemnitz Meierei, Neuendorf, Neuendorf Ausbau, Rappenhagen.	21.12.2016
17509	Dans la commune de <b>Loissin</b> les quartiers suivants: Gahlkow, Ludwigsburg.	21.12.2016
17509	La commune entière de <b>Lubmin</b> .	21.12.2016
17509	Dans la commune de <b>Neu Boltenhagen</b> les quartiers suivants: Neu Boltenhagen, Loddmannshagen.	21.12.2016
17509	Dans la commune de <b>Rubenow</b> les quartiers suivants: Rubenow, Groß Ernthof, Latzow, Nieder Voddow, Nonnendorf, Rubenow Siedlung, Voddow.	21.12.2016
17509	Dans la commune de <b>Wusterhusen</b> les quartiers suivants:	21.12.2016

Code (si disponible)	Territoire	Est zone de surveillance jusqu'au
	Wusterhusen, Gustebin, Pritzwald, Konerow, Stevelin.	
18314	Dans la commune de <b>Kenz-Küstrow</b> tous les quartiers qui ne font pas partie de la zone de protection.	20.12.2016
18314	Dans la commune de <b>Löbnitz</b> les quartiers suivants: Saatel, Redebas, Löbnitz, Ausbau Löbnitz.	20.12.2016
18314	Dans la commune de <b>Divitz-Spoldershagen</b> les quartiers suivants: Divitz, Frauendorf, Wobbelkow, Spoldershagen.	20.12.2016
18356	Dans la ville de <b>Barth</b> tout le territoire qui ne fait pas partie de la zone de protection.	20.12.2016
18356	Dans la commune de <b>Fuhlendorf</b> les quartiers suivants: Fuhlendorf, Bodstedt, Gut Glück.	20.12.2016
18356	La commune entière de <b>Pruchten</b> .	20.12.2016
18374	La commune entière de <b>Ostseebad Zingst</b> .	20.12.2016
18439	Dans la ville hanséatique de <b>Stralsund</b> les quartiers suivants: Voigdehagen, Andershof, Devin.	22.12.2016
18442	Dans la commune de <b>Wendorf</b> les quartiers suivants: Zitterpenningshagen, Teschenhagen.	22.12.2016
18442	La commune entière de <b>Neu Bartelshagen</b> .	20.12.2016
18442	La commune entière de <b>Groß Kordshagen</b>	20.12.2016
18442	Dans la commune de <b>Kummerow</b> le quartier de Kummerow-Heide.	20.12.2016
18445	Dans la commune de <b>Gross Mohrdorf</b> : Grosses Holz occidentale de Kinnbackenhagen sans Ortschaft Kinnbackenhagen.	20.12.2016
18445	Dans la commune de <b>Altenpleen</b> les quartiers suivants: Nisdorf, Günz, Neuenpleen.	20.12.2016
18469	Dans la commune de <b>Velgast</b> les quartiers suivants: Karniner Holz et Bussiner Holz au nord des voies de chemin de fer et le quartier de Manschenhagen.	20.12.2016
18469	La commune entière de <b>Karnin</b> .	20.12.2016
18507	Dans la ville de <b>Grimmen</b> les quartiers suivants: Hohenwarth, Stoltenhagen.	22.12.2016
18510	Dans la commune de <b>Wittenhagen</b> les quartiers suivants: Glashagen, Kakernehl, Wittenhagen, Windebrak.	22.12.2016
18510	Dans la commune de <b>Elmenhorst</b> les quartiers suivants: Bookhagen, Elmenhorst, Neu Elmenhorst.	22.12.2016
18510	La commune entière de <b>Zarrendorf</b> .	22.12.2016



Code (si disponible)	Territoire	Est zone de surveillance jusqu'au
18516	Dans la commune de <b>Süderholz</b> les quartiers suivants: Griebenow, Dreizehnhausen, Kreutzmannshagen, Willershusen.	21.12.2016
18516	Dans la commune de Süderholz les quartiers de Willershusen, Wüst Eldena, Willerswalde, Bartmannshagen.	22.12.2016
18519	Dans la commune de <b>Sundhagen</b> tous les quartiers de qui ne font pas partie des zones de protection.	22.12.2016
18528	La commune entière de <b>Lietzow</b> .	22.12.2016
18546	Dans la ville de <b>Sassnitz</b> : tous le territoire de la comune qui ne fait pas partie des zones de protection.	22.12.2016
18551	La commune entière de <b>Sagard</b> .	22.12.2016
18551	Dans la commune de <b>Glowe</b> les quartiers suivants: Polchow, Bobbin, Spyker, Baldereck.	22.12.2016
18551	La commune entière de <b>Seebad Lohme</b> .	22.12.2016
18574	Dans la commune de <b>Garz/Rügen</b> , sur la presqu'île de Zudar une bande de 500 m de large longeant la rive à l'Est de Glewitz entre l'embarcadère et la rue Palmer Ort.	21.12.2016
18574	Dans la commune de Garz/Rügen le quartier de Glewitz.	22.12.2016
18574	Dans la commune de Gustow les quartiers suivants: Prosnitz, Sissow.	22.12.2016
18574	Dans la commune de Poseritz les quartiers suivants: Venzvitz.	22.12.2016
18609	Dans la commune de Ostseebad Binz le quartier de Prora.	22.12.2016
	<b>Arrondissement de Schleswig-Flensburg:</b>	
	À partir du quartier de Triangel, commune de Nübel, direction Nord sur la Schleswigerstrasse, jusqu'à la limite entre les communes de Nübel et de Tolk, le long de cette limite jusqu'à la Schleswigerstrasse, à l'Est du quartier Wellspang jusqu'à la limite de la commune de Böklund, le long de cette limite au Sud jusqu'à la Kattbekerstrasse, à gauche jusqu'à la Hans-Christophersen-Allee, puis à droite le long de celle-ci, le long des routes de Bellig et de Struxdorf jusqu'à la limite entre les communes de Struxdorf et de Böel, le long de cette limite en direction du Sud jusqu'au quartier de Boholzau, à droite sur la limite entre les communes de Struxdorf et de Twedt jusqu'à la Boholzstrasse, puis à gauche le long de celle-ci en direction de Boholzau et Buschau jusqu'au quartier du Buschau, à gauche sur Buschau, puis à droite sur	du 6.12.2016 au 14.12.2016

Code (si disponible)	Territoire	Est zone de surveillance jusqu'au
	<p>Buschau, puis aussitôt de nouveau à gauche sur Lücke jusqu'à la route B 201, puis à droite en direction du Sud sur Hökerberg à gauche, puis sur Osterholz jusqu'à la place de sport, puis à droite sur la route de jonction avec la Friedensalstrasse, plus loin à gauche jusqu'à la limite entre les communes de Loit et de Steinfeld, sur cette limite jusqu'à la limite entre les communes de Taarstedt et d'Ulsnis, à droite sur cette limite, puis sur la limite entre les communes de Taarstedt/Goltoft, Taarstedt/Brodersby et Taarstedt/Schaalby jusqu'à Heerweg, puis à gauche dans Heerweg jusqu'à la route principale, puis à droite sur la route principale jusqu'à la route de Raiffeisen, puis à droite sur la route de Raiffeisen jusqu'à la route B 201, puis à gauche sur la route B 201 jusqu'au quartier de Triangel.</p>	
	<b>Ville de Lübeck:</b>	du 6.12.2016 au 14.12.2016
	<p>Depuis la limite de l'arrondissement suivre le Sonnenbergsredder jusqu'au parking du bois du Waldhus, en direction du Waldhusener Weg, puis suivre celui-ci jusqu'à la route B 75, puis continuer sur celle-ci vers la Solmitzstrasse, puis de la Dummerdorferstrasse sur le Neunteilsredder jusqu'au Dummersbarmredder, lequel débouche sur le Trave, suivre le long du Trave en direction du Pötenitzer Wiek, traverser la route en direction de la baie de Lübeck, suivre la limite du <i>Land</i> et traverser en direction de la promenade du bord de mer, puis suivre la Bertlingstrasse, les routes de Godewind et de Fahrenberg, puis celles de Steenkamp et de Rödsaal, le Timmendorfer Weg en direction de la route B 76, traverser celle-ci et suivre la route de Bollbrügg le long de limite de l'arrondissement du Holstein-de-l'Est jusqu'à Sonnenbergsredder.</p>	
	<b>Arrondissement du Holstein-de-l'Est:</b>	du 6.12.2016 au 14.12.2016
	<p>Dans la commune de Ratekau la région délimitée comme suit: suivre la Travemünderstrasse jusqu'à la limite de l'arrondissement avec la ville de Lübeck; à partir de la limite de l'arrondissement dans le quartier de Kreuzkamp, suivre l'Offendorferstrasse, puis prendre en direction du Nord le Sonnenbergsredder et la route K 15. Avant Warnsdorf le long du cours du fleuve jusqu'au château de Warnsdorf le long de la Schlossstrasse et de la Niendorferstrasse jusqu'au Trave</p>	
17498	<p>Dans la commune de Mesekenhagen, les quartiers suivants: Mesekenhagen, Frätow, Gristow, Kalkvitz, Klein Karrendorf et Kowall.</p>	du 13.12.2016 au 21.12.2016

Code (si disponible)	Territoire	Est zone de surveillance jusqu'au
17498	Dans la commune de <b>Wackerow</b> , les quartiers suivants: Gross Kieshof, Gross Kieshof Ausbau et Klein Kieshof.	du 13.12.2016 au 21.12.2016
17498	Dans la commune de <b>Neuenkirchen</b> le quartier Oldenhagen.	du 13.12.2016 au 21.12.2016
17509	Dans la commune de <b>Neu Boltenhagen</b> les quartiers suivants: Neu Boltenhagen, Karbow, Lodmannshagen.	du 13.12.2016 au 21.12.2016
17509	Dans la commune de <b>Kemnitz</b> le quartier de Rappenhagen.	21.12.2016
17509	Dans la commune de <b>Katzow</b> le quartier de Kühlenhagen.	
18314	Dans la commune de <b>Kenz-Küstrow</b> les quartiers suivants: Dabitz, Küstrow, Zipke.	du 11.12.2016 au 20.12.2016
18356	Die Stadt <b>Barth</b> einschließlich Ortsteile Tannenheim, Glöwitz ohne Ortsteil Planitz	du 11.12.2016 au 20.10.2016
18519	Dans la commune de <b>Sundhagen</b> , le lieu-dit Jäger.	du 6.12.2016 au 14.12.2016
18519	Dans la ville de <b>Sundhagen</b> les quartiers suivants: Mannhagen, Wilmshagen, Hildebrandshagen, Altenhagen, Klein Behnkenhagen, Behnkendorf, Groß Behnkenhagen, Engelswacht, Miltzow, Klein Miltzow, Reinkenhagen, Hankenhagen.	du 11.12.2016 au 22.12.2016
18546	Dans la ville de <b>Sassnitz</b> les quartiers suivants: Sassnitz, Dargast, Werder, Buddenhagen.	du 11.12.2016 au 22.12.2016
18551	Dans la ville de <b>Sagard</b> : le Lac près de la carrière de craie au nord de Dargast	du 11.12.2016 au 22.12.2016

## 2 Autriche

### 2.1 Zones de protection

Ont été désignés «zones de protection» les territoires autrichiens suivants:

Communes	Est zone de protection jusqu'au
Bregenz	14.12.2016
Fussach	14.12.2016
Hard	14.12.2016
Lauterach	14.12.2016

### 2.2 Zones de surveillance

Ont été désignés «zones de surveillance» les territoires autrichiens suivants:

Communes	Est zone de surveillance jusqu'au
Bildstein	23.12.2016
Bregenz	du 15.12.2016 au 23.12.2016
Buch	23.12.2016
Dornbirn	23.12.2016
Eichenberg	23.12.2016
Fussach	du 15.12.2016 au 23.12.2016
Gaissau	23.12.2016
Hard	du 15.12.2016 au 23.12.2016
Höchst	23.12.2016
Hörbranz	23.12.2016
Kennelbach	23.12.2016
Langen	23.12.2016
Lauterach	du 15.12.2016 au 23.12.2016
Lochau	23.12.2016
Lustenau	23.12.2016
Schwarzach	23.12.2016
Wolfurt	23.12.2016

### 3 Danemark

#### 3.1 Zones de protection

Ont été désignés «zones de protection» les territoires danois suivants:

Code SNMA <sup>7</sup>	Territoire	Est zone de protection jusqu'au
02217	Les parties de la municipalité de Helsingør (code SNMA 13.12.2016 02217) situées à l'intérieur d'un cercle d'un rayon de 3 km dont le centre se trouve aux coordonnées GPS suivantes: N56.0739 et E12.5144.	

#### 3.2 Zones de surveillance

Ont été désignés «zones de surveillance» les territoires danois suivants:

Code SNMA <sup>8</sup>	Territoire	Est zone de surveillance jusqu'au
02210 02217 02270	La zone des parties des municipalités de Helsingør, Gribskov et Fredensborg s'étendant au-delà de la zone décrite dans la zone de protection et situées à l'intérieur d'un cercle d'un rayon de 10 km dont le centre se trouve aux coordonnées GPS suivantes: N56.0739 et E12.5144.	22.12.2016
02217	Les parties de la municipalité de Helsingør (code SNMA du 14.12.2016 02217) situées à l'intérieur d'un cercle d'un rayon de 3 km dont le centre se trouve aux coordonnées GPS suivantes: N56.0739 et E12.5144.	au 22.12.2016

### 4 Hongrie

#### 4.1 Zones de protection

Ont été désignés «zones de protection» les territoires hongrois suivants:

Délimitation de la zone	Est zone de protection jusqu'au
Les parties du district de Kiskunmajsa (comitat de Bács-Kiskun) situées à l'intérieur d'un cercle d'un rayon de 3 km dont le centre se trouve aux coordonnées GPS suivantes: N46.469039 et E19.801094 N46.466394 et E19.75648, N46.469694 et E19.771055,	11.12.2016

<sup>7</sup> SNMA: Système électronique de notification des maladies animales de l'UE

<sup>8</sup> SNMA: Système électronique de notification des maladies animales de l'UE

Délimitation de la zone	Est zone de protection jusqu'au
<p>N46.4657 et E19.813274,  N46.465891 et E19.808885,  N46.467366 et E19.816608,  N46.473164 et E19.809081,  auxquelles s'ajoute l'intégralité des zones bâties des localités de Kiskunmajsa (à l'exclusion de Gárgyán, Kígyós, Tajó, Bodoglár et Ötfa).</p>	
<p>Les parties des districts de Kiskunfélegyháza, Kecskemét et Kiskunmajsa (comitat de Bács-Kiskun) situées à l'intérieur d'un cercle d'un rayon de 3 km dont le centre se trouve aux coordonnées GPS suivantes:  N46.682422 et E19.638406;  N46.685278 et E 19.64,</p>	3.12.2016
<p>auxquelles s'ajoute l'intégralité des zones bâties des localités de Bugac (à l'exception de Bugac-Alsómonostor) et de Móricgát-Erdőszéplak.  Les parties du district de Kiskunhalas (comitat de Bács-Kiskun) situées à l'intérieur d'un cercle d'un rayon de 3 km dont le centre se trouve aux coordonnées GPS suivantes: N46.268418 et E19.573609.</p>	11.12.2016
<p>Les parties du district de Kiskunhalas (comitat de Bács-Kiskun) situées à l'intérieur d'un cercle d'un rayon de 3 km dont le centre se trouve aux coordonnées GPS suivantes: N46.229847 et E19.619350, auxquelles s'ajoute l'intégralité des zones bâties de la localité de Kelebia-Újfalu.</p>	5.12.2016
<p>Les parties du district de Mórahalom (comitat de Csongrád) situées à l'intérieur d'un cercle d'un rayon de 3 km dont le centre se trouve aux coordonnées GPS suivantes: N46.342763 et E19.886990, auxquelles s'ajoute l'intégralité des zones bâties des localités de Forráskút, Üllés et Bordány.</p>	15.12.2016
<p>Les parties du district de Kunszentmárton (comitat de Jász- Nagykun-Szolnok) situées à l'intérieur d'un cercle d'un rayon de 3 km dont le centre se trouve aux coordonnées GPS suivantes: N46.8926211 et E20.367360, auxquelles s'ajoute l'intégralité des zones bâties de la localité de Öcsöd.</p>	13.12.2016

## 4.2 Zones de surveillance

Ont été désignés «zones de surveillance» les territoires hongrois suivants:

Délimitation de la zone	Est zone de surveillance jusqu'au
Les parties des districts d'Orosháza et Mezőkovácsháza (comitat de Békés) et les parties du district de Makó (comitat de Csongrád) situées en dehors de la zone de protection et à l'intérieur d'un cercle d'un rayon de 10 km dont le centre se trouve aux coordonnées GPS suivantes: N46.39057 et E20.74251, auxquelles s'ajoute l'intégralité des zones bâties des localités de Békéssámson, Kaszaper, Végegyháza et Mezőhegyes et l'intégralité des zones administratives des localités de Pitvaros and Csanádalberti.	6.12.2016
Les parties du district d'Orosháza (comitat de Békés) et les parties du district de Makó (comitat de Csongrád) situées à l'intérieur d'un cercle d'un rayon de 3 km dont le centre se trouve aux coordonnées GPS suivantes: N46.39057 et E20.74251, auxquelles s'ajoute l'intégralité des zones bâties des localités de Tótkomlós et Nagyér.	du 28.11.2016 au 6.12.2016
Les parties des districts de Kiskunmajsa et Kiskunhalas (comitat de Bács-Kiskun) et les parties des districts de Kistelek et Mórahalom (comitat de Csongrád) situées en dehors de la zone de protection et à l'intérieur d'un cercle d'un rayon de 10 km dont le centre se trouve aux coordonnées GPS suivantes: N46.469039 et E19.801094 N46.466394 et E19.75648, N46.469694 et E19.771055, N46.4657 et E19.813274, N46.465891 et E19.808885, N46.467366 et E19.816608, N46.473164 et E19.809081, auxquelles s'ajoutent l'intégralité des zones bâties de la localité de Jászszentlászló et l'intégralité des zones administratives des localités de Kiskunmajsa, Csólyospálos et Csengele.	20.12.2016

Délimitation de la zone	Est zone de surveillance jusqu'au
<p>Les parties du district de Kiskunmajsa (comitat de Bács-Kiskun) situées à l'intérieur d'un cercle d'un rayon de 3 km dont le centre se trouve aux coordonnées GPS suivantes:            N46.469039 et E19.801094            N46.466394 et E19.75648,            N46.469694 et E19.771055,            N46.4657 et E19.813274,            N46.465891 et E19.808885,            N46.467366 et E19.816608,            N46.473164 et E19.809081,            auxquelles s'ajoute l'intégralité des zones bâties des localités de Kiskunmajsa (à l'exclusion de Gárgyán, Kígyós, Tajó, Bodoglár et Ötfa).</p>	<p>du            12.12.2016            au            20.12.2016</p>
<p>Les parties des districts de Kiskunfélegyháza, Kecskemét, Kiskörös et Kiskunmajsa (comitat de Bács-Kiskun) situées en dehors de la zone de protection et à l'intérieur d'un cercle d'un rayon de 10 km dont le centre se trouve aux coordonnées GPS suivantes:            N46.682422 et E19.638406            N46.685278 et E 19.64.</p>	<p>12.12.2016</p>
<p>Les parties des districts de Kiskunfélegyháza, Kecskemét et Kiskunmajsa (comitat de Bács-Kiskun) situées à l'intérieur d'un cercle d'un rayon de 3 km dont le centre se trouve aux coordonnées GPS suivantes:            N46.682422 et E19.638406,            N46.685278 et E 19.64,            auxquelles s'ajoute l'intégralité des zones bâties des localités de Bugac (à l'exception de Bugac-Alsómonostor) et de Móricgát-Erdőszéplak.</p>	<p>du            4.12.2016            au            12.12.2016</p>
<p>Les parties des districts de Kiskunhalas et Jánoshalma (comitat de Bács-Kiskun) et les parties du district de Mórahalom (comitat de Csongrád) situées en dehors de la zone de protection et à l'intérieur d'un cercle d'un rayon de 10 km dont le centre se trouve aux coordonnées GPS suivantes: N46.268418 et E19.573609, auxquelles s'ajoute l'intégralité des zones bâties de la localité de Balotaszállás.</p>	<p>20.12.2016</p>
<p>Les parties du district de Kiskunhalas (comitat de Bács-Kiskun) situées à l'intérieur d'un cercle d'un rayon de 3 km dont le centre se trouve aux coordonnées GPS suivantes: N46.268418 et E19.573609.</p>	<p>du            12.12.2016            au            20.12.2016</p>
<p>Les parties des districts de Kiskunhalas et Jánoshalma (comitat de Bács-Kiskun) et les parties du district de Mórahalom (comitat de Csongrád) situées en dehors de la zone de protection et à l'intérieur d'un cercle d'un rayon de 10 km dont le centre se trouve aux coordonnées GPS suivantes: N46.229847 et E19.619350.</p>	<p>14.12.2016</p>



Délimitation de la zone	Est zone de surveillance jusqu'au
Les parties du district de Kiskunhalas (comitat de Bács-Kiskun) situées à l'intérieur d'un cercle d'un rayon de 3 km dont le centre se trouve aux coordonnées GPS suivantes: N46.229847 et E19.619350, auxquelles s'ajoute l'intégralité des zones bâties de la localité de Kelebia-Újfalu	du 6.12.2016 au 14.12.2016
Les parties des districts de Mórahalom, Kistelek et Szeged (comitat de Csongrád) et les parties du district de Kiskunmajsa (comitat de Bács-Kiskun) situées en dehors de la zone de protection et à l'intérieur d'un cercle d'un rayon de 10 km dont le centre se trouve aux coordonnées GPS suivantes: N46.342763 et E19.886990	24.12.2016
Les parties des districts de Kunszentmárton et Mezőtúr (comitat de Jász-Nagykun) et les parties du district de Szarvas (comitat de Békés) situées en dehors de la zone de protection et à l'intérieur d'un cercle d'un rayon de 10 km dont le centre se trouve aux coordonnées GPS suivantes: N46.8926211 et E20.367360, auxquelles s'ajoute l'intégralité des zones bâties des localités de Békésszentandrás et Kunszentmárton	du 16.12.2016 au 24.12.2016
Les parties des districts de Kunszentmárton et Mezőtúr (comitat de Jász-Nagykun) et les parties du district de Szarvas (comitat de Békés) situées en dehors de la zone de protection et à l'intérieur d'un cercle d'un rayon de 10 km dont le centre se trouve aux coordonnées GPS suivantes: N46.8926211 et E20.367360, auxquelles s'ajoute l'intégralité des zones bâties des localités de Békésszentandrás et Kunszentmárton.	22.12.2016
Les parties du district de Kunszentmárton (comitat de Jász-Nagykun-Szolnok) situées à l'intérieur d'un cercle d'un rayon de 3 km dont le centre se trouve aux coordonnées GPS suivantes: N46.8926211 et E20.367360, auxquelles s'ajoute l'intégralité des zones bâties de la localité de Öcsöd.	du 14.12.2016 au 22.12.2016

## 5 Pays-Bas

### 5.1. Zones de protection

Ont été désignés «zones de protection» les territoires néerlandais suivants:

Village	Description de la région	Est zone de protection jusqu'au
Biddinghuizen	À partir du croisement Swifterweg (N710)/Hoge Vaart (canal), suivre le Hoge Vaart dans la direction nord-est jusqu'à l'Oosterwoldertocht (canal). Suivre l'Oosterwoldertocht dans la direction sud-est	31.12.2016

Village	Description de la région	Est zone de protection jusqu'au
	<p>jusqu'à l'Elburgerweg (N309).</p> <p>Suivre l'Elburgerweg (N309) jusqu'au pont Flevoweg-Brücke sur le Veluwemeer.</p> <p>Suivre le Veluwemeer dans la direction sud-ouest jusqu'au Bremerbergweg (N708).</p> <p>Suivre le Bremerbergweg (N708) (puis l'Oldebroekerweg) dans la direction nord-ouest jusqu'au Swifterweg (N710).</p> <p>Suivre le Swifterweg (N710) dans la direction nord jusqu'au Hoge Vaart (canal).</p>	

## 5.2 Zones de surveillance

Ont été désignés « zones de surveillance » les territoires néerlandais suivants :

Village	Description de la région	Est zone de surveillance jusqu'au
Biddinghuizen	<p>À partir du N302 à Harderwijk, suivre la N302 dans la direction nord-ouest jusqu'à la N305.</p> <p>À partir de la bifurcation, suivre la N305 dans la direction nord jusqu'à la N302.</p> <p>Suivre la N302 jusqu'au Vleetweg.</p>	31.12.2016
Biddinghuizen	<p>Suivre le Vleetweg jusqu'au Kuilweg.</p> <p>Suivre le Kuilweg jusqu'au Rietweg.</p> <p>Suivre le Rietweg dans la direction nord-est jusqu'au Larserringweg.</p> <p>Suivre le Larserringweg dans la direction nord jusqu'au Zeeasterweg.</p> <p>Suivre le Zeeasterweg dans la direction est jusqu'au Lisdoddepad.</p> <p>Suivre le Lisdoddepad dans la direction nord jusqu'au Dronterweg.</p> <p>Suivre le Dronterweg dans la direction est jusqu'au Biddingweg (N710).</p> <p>Suivre le Biddingweg (N710) dans la direction nord jusqu'à l'Elandweg.</p> <p>Suivre l'Elandweg dans la direction ouest jusqu'au Dronterringweg (N307).</p>	31.12.2016

Village	Description de la région	Est zone de surveillance jusqu'au
	<p>Suivre le Dronerringweg (N307) (puis le Hanzeweg) dans la direction sud-est jusqu'au Drontermeer (lac).</p> <p>Suivre le Drontermeer dans la direction sud sur le Höhe Buitendijks.</p> <p>Suivre le Buitendijks (puis le Buitendijksweg et le Groote Woldweg) jusqu'au Zwarteweg.</p> <p>Suivre le Zwarteweg dans la direction ouest jusqu'au Mheneweg Noord.</p> <p>Suivre le Mheneweg Noord dans la direction sud jusqu'au Zuiderzeestraatweg.</p> <p>Suivre le Zuiderzeestraatweg dans la direction sud-ouest jusqu'au Feithenhofsweg.</p> <p>Suivre le Feithenhofsweg dans la direction sud jusqu'au Bovenstraatweg.</p> <p>Suivre le Bovenstraatweg dans la direction ouest jusqu'au Laanzichtsweg.</p> <p>Suivre le Laanzichtsweg dans la direction sud jusqu'au Bovendwarsweg.</p> <p>Suivre le Bovendwarsweg dans la direction ouest jusqu'à l'Eperweg (N309).</p>	
Biddinghuizen	<p>Suivre l'Eperweg (N309) dans la direction sud jusqu'à l'autoroute A28 (E232).</p> <p>Suivre l'A28 (E232) dans la direction sud-ouest jusqu'au Harderwijkerweg (N303).</p> <p>Suivre le Harderwijkerweg(N303) dans la direction sud jusqu'au Horsterweg.</p> <p>Suivre le Horsterweg dans la direction ouest jusqu'à l'Oude Nijkerkerweg.</p> <p>Suivre l'Oude Nijkerkerweg (puis l'Arendlaan) dans la direction sud-ouest jusqu'au Zandkampweg.</p> <p>Suivre le Zandkampweg dans la direction nord-ouest jusqu'au Telgterengweg.</p> <p>Suivre le Telgterengweg dans la direction sud-ouest jusqu'au Bulderweg.</p> <p>Suivre le Bulderweg dans la direction ouest jusqu'au Nijkerkerweg.</p>	31.12.2016

Village	Description de la région	Est zone de surveillance jusqu'au
	Suivre le Nijkerkerweg dans la direction ouest jusqu'au Riebroeksesteeg.	
	Suivre le Riebroekersteeg dans les directions nord puis ouest (impasse) ; dépasser l'impasse et suivre l'A28 jusqu'au Nuldernauw (lac).	
	Suivre le Nuldernauw (puis le Wolderwijd [lac]) dans la direction nord jusqu'au Knardijk (N302).	
	Suivre la N302 dans la direction nord-ouest jusqu'à la N305.	

## 6 Suède

### 6.1 Zones de protection

Ont été désignés «zones de protection» les territoires suédois suivants:

Délimitation de la zone	Est zone de protection jusqu'au
Les parties de la municipalité de Helsingborg (code SNMA 01200) situées à l'intérieur d'un cercle d'un rayon de 3 km dont le centre se trouve aux coordonnées décimales WGS84 suivantes: N56,053495 et E12,848939.	31.12.2016

### 6.2 Zones de surveillance

Ont été désignés «zones de surveillance» les territoires suédois suivants:

Délimitation de la zone	Est zone de surveillance jusqu'au
La zone des parties des municipalités de Helsingborg, Ängelholm, Bjuv et Åstorp (code SNMA 01200) s'étendant au-delà de la zone décrite dans la zone de protection et situées à l'intérieur d'un cercle d'un rayon de 10 km dont le centre se trouve aux coordonnées décimales WGS84 suivantes: N56,053495 et E12,848939.	31.12.2016